Image not found or type unknown

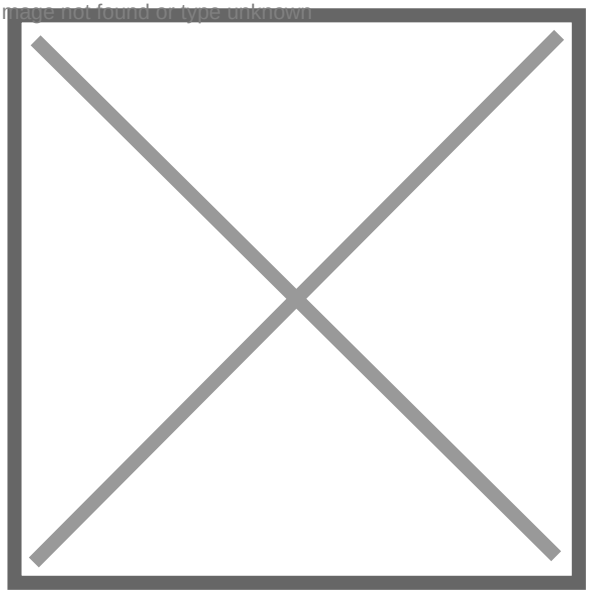

Contrat en cdd pour le conseil general

Par **bellote777**, le **22/04/2008** à **23:07**

Je suis en contrat en tant qu' adjoint administ pour le conseil general du nord donc fonction publique territorial.
J'ai effectuer plusieur contrats pour sois disant en remplacement .
Cela fait depuis octobre 2005 que je suis a ce poste, mon contrat ce termine en septembre cette annee, j aimerai savoir si j' ai droit au indemnisation si mon contrat n est pas renouvelle et par qui??? l assedic ou le conseil general???
je vous remercie pour vos reponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés